

Comment vérifier la lettre d'accommodements (mémo aux profs) de mes étudiants?

- Se rendre sur MonBoréal, cliquez sur l'onglet *Services aux étudiants* et *Portail - Service d'accessibilité*.
- Veuillez communiquer avec l'intervenante (nom au bas du mémo) si vous avez des questions.

Plus de temps pour les épreuves, qui assure la supervision?

- Si l'étudiant* demande à son professeur du temps supplémentaire pour effectuer une épreuve qui requiert une supervision par Zoom et que le professeur n'est pas en mesure de superviser le temps supplémentaire, l'étudiant ayant des besoins particuliers doit remplir une *Demande d'épreuve adaptée*;
- Si l'étudiant demande à son professeur pour du temps supplémentaire pour réaliser une épreuve Brightspace (questionnaire) qui ne requiert pas une supervision mais qui est chronométré, le professeur peut modifier le temps dans un questionnaire en suivant [les étapes suivantes](#);
- Veuillez noter que *Respondus Lockdown Browser* empêche l'utilisation de logiciels adaptatifs. Si vous utilisez cette fonction, vérifiez auprès de l'étudiant ayant des besoins particuliers s'il a besoin de cette technologie. Si oui, encouragez l'étudiant à remplir une *Demande d'épreuve adaptée*.

Appui pendant les épreuves : reformulation de questions, etc.

- Le professeur peut encourager l'étudiant ayant des besoins particuliers à remplir une *Demande d'épreuve adaptée*.

Besoin de logiciels adaptatifs

- La majorité des étudiants qui utilisent la technologie adaptative y ont déjà accès sur leur ordinateur personnel.
- L'étudiant qui n'a pas accès à cette technologie de la maison doit communiquer avec son intervenante pour faire les démarches nécessaires.

Nouvelle demande d'accessibilité

- Les intervenantes au *Service d'accessibilité* sont disponibles pour rencontrer les étudiants et pour évaluer leurs besoins. Vous pouvez encourager l'étudiant en besoin à se fixer un rendez-vous en se rendant sur MonBoréal, et en cliquant sur l'onglet *Services aux étudiants* et en choisissant son campus et cliquant sur *Service d'accessibilité*.

Gestion des étudiants avec des défis relatifs à la santé mentale

- Le *Service de counseling* du Collège Boréal demeure en place pour appuyer les étudiants. Vous pouvez encourager l'étudiant en besoin à se fixer un rendez-vous en se rendant sur MonBoréal, en cliquant sur l'onglet *Services aux étudiants*, en choisissant son campus et en cliquant sur *Service de counseling*;
- De plus, les étudiants peuvent également avoir recours aux services suivants :
 - Mon PSE – keep.meSAFE, une application mobile offerte aux étudiants pour maintenir un équilibre en santé mentale.
 - « Allô J'écoute », un service de soutien téléphonique (bilingue, confidentiel et gratuit) pour tous les étudiants de niveau postsecondaire en Ontario en composant le 1-866-925-5454;
 - Télésanté Ontario, service disponible 24/7 en composant le 1-866-797-0000;
 - En cas d'urgence, appelez les services d'urgence et d'ambulance en composant le 911.

Stratégies à proposer aux étudiants avec des défis relatifs à la concentration (TDAH, Trouble d'apprentissage, Santé mentale, autre)

- Se créer un espace de travail agréable et sans distraction à la maison;
- Se préparer un horaire de travail incluant des pauses;
- S'organiser des temps d'études plus courts et plus fréquents;
- Se préparer une liste de tâches à faire (*To do list*);
- Diviser les projets en plus petites tâches.

N'hésitez pas à communiquer avec nous :

servicedaccessibilite@collegeboreal.ca